

COMMUNICATION DE M. MAURICE EXSTEENS.  
NOUVELLES FOUILLES DU FOND-DE-FORÊT.

Me pénétrant du principe qu'en préhistoire il y a toujours utilité de recueillir tout ce qui, dans l'une ou l'autre mesure, peut contribuer à compléter une œuvre importante restée inachevée, je me permets, Messieurs, de vous exposer aujourd'hui les résultats d'une fouille exécutée à la caverne dite « Fond-de-Forêt ».

Cette caverne, située à Bay-Bonnet, dans la commune de Forêt, près de Liège, présente à juste titre un haut intérêt scientifique, tant par les nombreux matériaux de l'industrie humaine troglodytique qui y ont été découverts que par la faune qui y est admirablement représentée. Il faut aussi ajouter que c'est une des premières cavernes fouillées par l'illustre Schmerling.

Schmerling, s'occupant uniquement de la paléontologie, délaissait l'industrie de la pierre dont on n'avait d'ailleurs que bien peu d'idées à son époque; ce n'est que par la suite que différents archéologues se rendirent à la caverne, les uns se contentant de

trier les débris abandonnés par Schmerling afin d'en extraire les « belles pièces » ; d'autres, chercheurs plus sérieux, poussaient en avant, recueillant silex et faune.

Quoique bien loin d'être vidée, la caverne finit bientôt par tomber dans l'oubli et on n'en aurait certes plus parlé d'ici peu si notre distingué collègue, M. Hamal, de Liège, ne s'y était rendu à son tour, y recueillant une remarquable série d'instruments. Il ne put y continuer ses fouilles par suite des difficultés que présentaient le déblaiement et surtout le déplacement d'énormes blocs de roches que le cric même ne parvenait pas à ébranler. Le Musée d'histoire naturelle de Bruxelles, outillé spécialement pour ce genre de travail, continua l'exploration et atteignit enfin le fond de la caverne, laissant toutefois une bonne portion de terrain sur les côtés. Ce sont ces terrains qui constituèrent le champ de mes recherches.

*La caverne. Situation. Plan.* — Sortant de la gare de Trooz, prenons d'abord la grand'route de Trooz à Prayon ; puis, après avoir traversé la voie du chemin de fer du Hazard, prenons, quelque peu plus loin à droite, la grand'route sinueuse de Prayon à Forêt. Au bout d'une vingtaine de minutes de marche, nous arrivons au croi-

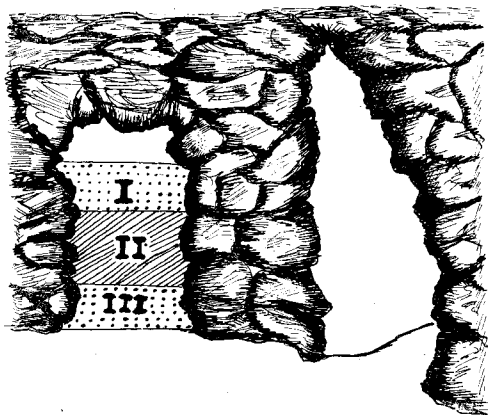


FIG. 1. — Entrée des cavernes et superposition des couches.

sement de la voie ferrée ; un peu plus loin à droite, nous prenons le chemin montant qui nous conduit à travers une agglomération de bâtisses ; laissant à gauche la fabrique d'explosifs Wallon, nous passons la grille clôturant la grande prairie avec son terrain fortement incliné, au bas de laquelle coule le courant rapide de

la petite Soumagne. A la partie haute de la prairie, par conséquent à notre droite, apparaît un mur formé de blocs de roches. C'est là que se trouve notre caverne; ce mur cache une terrasse artificielle formée par les déblais des nombreuses fouilles; gravissons rapidement le petit escalier ménagé parmi les blocs et nous voici maintenant devant l'immense rocher percé de deux trous béants formant les entrées de deux cavernes indépendantes l'une de l'autre quoique très rapprochées. (Voir fig. 1 et 2.)

Celle de droite (fig. 2, B) a été vidée de longue date. Un couloir, large de 3 à 5 mètres et long d'environ 50 mètres, formant coude vers le milieu et dont l'extrémité plus large forme une espèce de grande salle, telle est notre caverne de gauche (fig. 2, A). La hauteur du sol à la voûte varie de 3 à 8 mètres; quant à l'entrée, elle n'a guère que 2 mètres de hauteur et 1<sup>m</sup>50 de largeur.

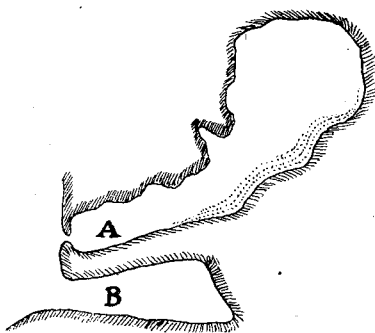


FIG. 2. — Plan des cavernes.

On voit par cet exposé sommaire que la caverne de Fond-de-Forêt est certes un des plus beaux types de cavernes connues et,

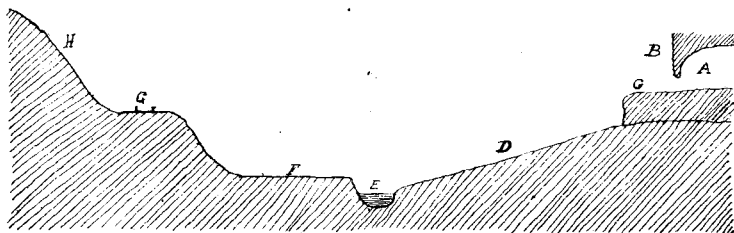


FIG. 3. — Coupe du terrain.

- A. Intérieur de la caverne. — B. Rocher. — C. Terrasse artificielle. — D. Prairie. — E. Soumagne (rivière). — F. Route de Prayon à Forêt. — G. Voie du chemin de fer du Hazard. — H. Montée vers les hauts plateaux.

vu ses dimensions intérieures, il n'est pas étonnant d'apprendre que le total des matériaux en silex recueillis s'élève à plus de 30,000 pièces, plus une faune admirable.

*Résultats des fouilles.* — Les amateurs qui ont fouillé la caverne ne se sont jamais donné la peine de constater l'état du terrain dans lequel ils trouvaient les matériaux; or, la moindre observation d'une coupe fait immédiatement voir une superposition de trois couches de terres nettement tranchées en différents endroits, comme l'indique la figure 1. La couche supérieure I est formée d'une terre jaunâtre d'épaisseur très variable, comme toute couche de surface; ensuite, la couche moyenne II, de terre noire, a environ 1 mètre d'épaisseur; enfin, la couche inférieure III, de terre jaunâtre, a environ 40 centimètres d'épaisseur.

A la base de la couche jaune supérieure, et par conséquent reposant sur la couche noire, il n'a guère été recueilli que de rares lames de débitage; ce niveau est donc sans intérêt. Il est probable que nous sommes en présence d'une industrie magdalénienne, quoique l'absence totale de pièces pouvant nous éclairer rende impossible toute affirmation.

La couche jaune inférieure III n'a absolument rien fourni.

Mais tout autre est le résultat pour la couche noire: c'est celle qui contenait toute la richesse de la caverne. C'est donc d'elle seule que je parlerai.

La partie de la caverne que j'ai fouillée est représentée par le pointillé sur le plan ci-dessus (fig. 2). La couche noire m'a fourni en cet endroit environ 1,200 pièces de silex ou de grès, ainsi que près de 400 débris de faune.

Les instruments en pierre comprennent: des percuteurs ou broyeurs en grès, des percuteurs tranchants en silex; de très nombreux nucléi, lames et éclats de débitage; des couteaux, des racloirs, des grattoirs, et enfin des pointes.

La matière première est représentée par des blocs de silex de tous volumes recueillis dans la vallée de la Soumagne et sur les hauts plateaux qui la bordent. Une population éolithique d'âge tertiaire ayant existé en cet endroit, il en résulte que certaines pièces, dont la matière première provient d'Éolithes, portent les caractères de la retouche de cette époque dont l'ancienneté se reconnaît facilement à l'épaisse patine, à côté de la retouche d'âge plus récent.

Les nucléi sont généralement de faibles dimensions: le plus

grand que j'ai recueilli ne dépasse pas 12 centimètres de longueur ; la moyenne varie entre 5 et 6 centimètres. Ils sont à débitage d'éclats ou à débitage de lames, généralement très bien caractérisés ; certains, ronds et plats, peuvent entrer dans la catégorie des instruments dénommés « disques » ; d'autres, d'un volume très faible et de forme sphérique, semblent avoir servi de pierres de jet.

Parmi les éclats et les lames, les pièces dites « de dégagement », c'est-à-dire avec croûte naturelle d'un côté, dominent par suite du faible volume des blocs de silex.

Les percuteurs ou broyeur en grès formés de blocs assez volumineux, mais facilement maniables à une main, servaient probablement à briser les os pour en extraire la moelle ; on en a rencontré dans différentes cavernes de la vallée de la Meuse ; les vitrines du Musée d'histoire naturelle en contiennent un nombre considérable.

Les percuteurs tranchants, assez rares, sont formés comme d'habitude d'un bloc de silex permettant la préhension à pleine main et possédant un tranchant.

Les racloirs, très abondants, constituent 25 % de la totalité des matériaux de silex. Les principaux types sont représentés par les figures 4, 5, 6, 7, 8 et 9 ; ce sont :

Figure 4, minuscule lame à retouches sur les deux bords de la même face ;

Figure 5, petite lame avec retouches aux deux arêtes également, mais sur les faces opposées ;

Figure 6, lame plus grande à dos abattu et superbe retouche le long de l'autre arête ;

Figure 7, pièce formant racloir rectiligne d'un côté et racloir à encoche de l'autre ;

Figure 8, racloir avec encoches de différentes dimensions ;

Enfin, figure 9, racloir simple à tranchant rectiligne.

Les grattoirs se rencontrent dans la même proportion que les racloirs, c'est-à-dire 25 %.

On retrouve tous les types généralement représentés dans les cavernes du début de l'époque troglodytique. J'ai tenu à représenter trois types assez intéressants ; ce sont :

Figure 10, grattoir à tranchant oblique ;

Figure 11, grattoir avec bulbe de percussion très épais à la partie supérieure gauche (j'ai recueilli un bon nombre d'échantillons de ce type spécial) ; enfin, le grand grattoir sur lame représenté par la figure 12.

Les pointes ou perçoirs se rencontrent dans la proportion de 10 % ;

les figures 13, 14 et 15 en représentent trois types bien caractérisés.

Les figures 16 et 17 nous font voir des pièces assimilables aux pointes dites « moustériennes » ; ce sont plutôt des racloirs doubles que des perçoirs.

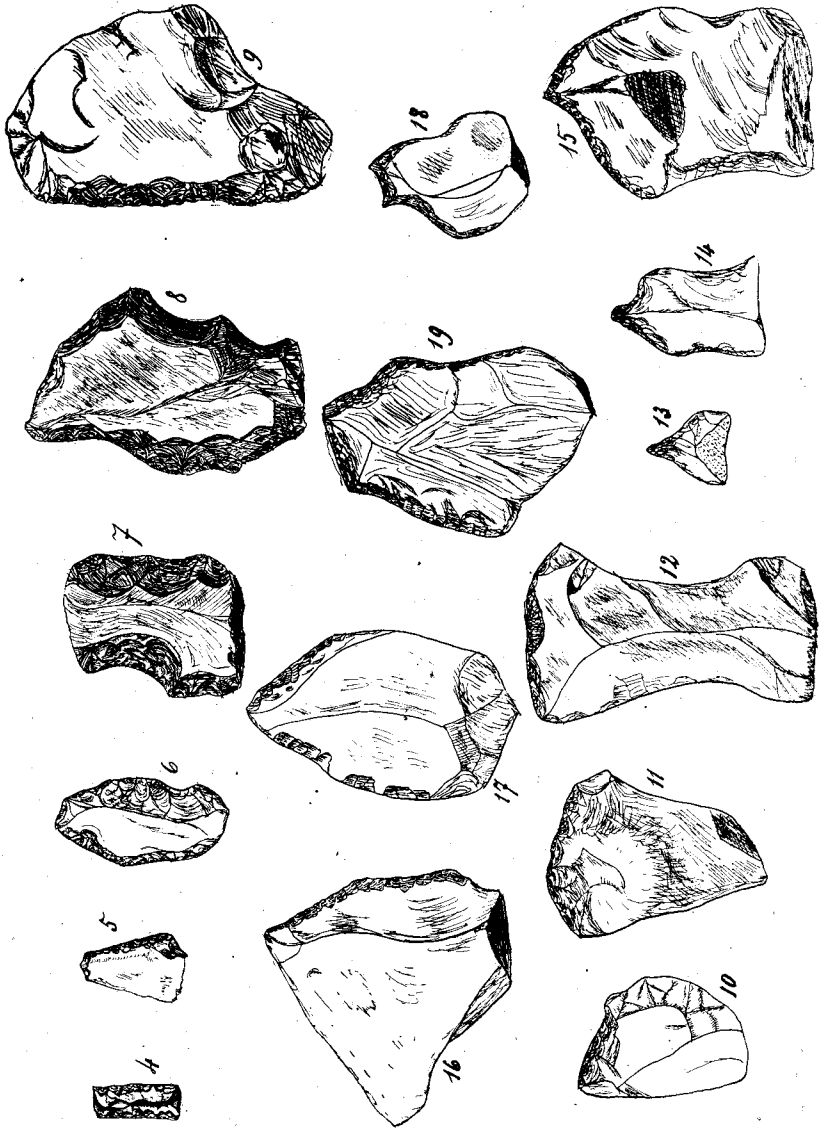


FIG. 4 à 18.

Pour terminer cette nomenclature, mentionnons un instrument spécial présentant dans son ensemble l'aspect d'une pointe moustérienne dont la partie pointue a été tronquée et bien retouchée. Les cavernes d'âges pré-solutréen ou aurignacien de la Vézère ont fourni des pièces de même forme, également tronquées et qui sont considérées comme des couteaux : ce sont les lames de Châtelperron.

*Age de l'industrie.* — Une particularité très intéressante se constate immédiatement lorsque l'on étudie un lot de pièces provenant du niveau de la couche noire. A côté de matériaux parfaitement bien taillés, on remarque un grand nombre d'instruments de taille grossière, primitive, ayant plutôt l'aspect d'Éolithes. J'ai demandé à cet égard l'avis de M. Rutot. Le savant conservateur du Musée royal d'histoire naturelle, croit voir là un fait nouveau. La caverne aurait été habitée à la même époque par deux peuplades différentes qui y auraient vécu alternativement pendant un certain temps, l'une ayant conservé des mœurs éolithiques, tandis que l'autre, venue probablement du midi et beaucoup plus avancée, mettait plus de soins dans la confection de ses outils.

Nous aurions donc un faciès éolithique dans le Paléolithique, tout comme il y en a un dans le Néolithique.

Quant à l'âge de l'industrie, on peut le définir comme Aurignacien inférieur.

*La faune.* — La faune nous a fourni de nombreux ossements appartenant aux espèces suivantes :

*Ursus spelæus* (canines supérieures et inférieures, incisives, molaires supérieures et inférieures, vertèbres cervicales, dorsales et caudales, humérus, cubitus, péroné, tibias, fémur, calcaneum, métacarpiens, pisiforme, phalanges et métatarsiens).

*Canis lagopus* (dents et ossements divers).

*Hyæna spelæa* (canines, molaires supérieures et inférieures, vertèbres lombaires, radius, etc.).

*Elephas primigenius* (molaire, dent de lait complète, vertèbres, humérus, etc.).

*Rhinocerus tichorhinus* (molaires et radius).

*Equus caballus* (molaires supérieures et inférieures, incisives, canines, humérus et os sésamoïde).

*Cervus megaceros* (molaires).

*Cervus tarandus* (molaires et ossements divers brisés).

*Bouquetin* (molaires et phalanges).

*Capra hircus* (molaires).

*Auroch* (molaires, astragales, etc.)

Comme dans toute caverne, les débris de cuisine sont très nombreux.

Je tiens à remercier vivement notre savant collègue M. De Pauw du grand service qu'il m'a rendu en déterminant la faune.

*Dénominations de la caverne.* — Pour terminer, signalons que le nom de Fond-de-Forêt a été donné par Schmerling. La population dénomme la caverne « trou à sautaies ». Sautaie est un terme wallon qui peut se traduire par farfadet. Il est intéressant de constater que toutes les cavernes de la vallée de la Meuse sont dénommées ainsi par la population qui y attachait autrefois une importance mystique. Les bonnes vieilles disent encore aujourd'hui que, dans ces antres ténébreux, les mauvais esprits se réunissent la nuit et se livrent à des banquets horribles et des farandoles désordonnées, dignes des orgies cabalistiques du moyen âge.

Cette communication a été suivie d'une discussion, au cours de laquelle M. JACQUES dit qu'il ne faut accepter qu'avec la plus extrême prudence l'hypothèse de l'utilisation, à l'époque quaternaire, de pièces éolithiques, car c'est évidemment là un fait difficile à établir. M. Exsteens a également parlé d'un percuteur de grès trouvé dans le niveau le plus ancien. M. Jacques émet l'opinion que ce percuteur pourrait être néolithique et qu'il serait tombé accidentellement dans la tranchée pendant la fouille.

M. EXSTEENS fait observer qu'il ne s'agit pas d'un exemplaire unique, mais qu'il en a trouvé plusieurs semblables en place au cours des fouilles.

M. DE PAUW dit que, dans ses fouilles de cavernes, il en a également rencontré en milieu incontestablement quaternaire, avec des ossements de Mammouth.

La discussion est close et des remerciements sont adressés à M. Exsteens.